

ENTRE LOIRE & MAINE

n°258

Juin 2023

Le magazine municipal de Sainte-Gemmes-sur-Loire

www.sainte-gemmes-sur-loire.fr



LE DOSSIER

RENOUVELLEMENT DU LABEL 4^{ÈME} FLEUR

Une réflexion menée par une commission très motivée

ÉDITO 2

EN IMAGES 3

ACTUALITÉS 4

- 04 | UN NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE ET DES ARALIAS
- 06 | CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION RUE DES GRANDS JARDINS
- 06 | UNE CONCERTATION POUR LES AIRES DE JEUX DE LA COMMUNE
- 07 | SERVICES MUNICIPAUX : LE PÔLE MANIFESTATION
- 08 | DOSSIER : RENOUELEMENT DU LABEL 4ÈME FLEUR
- 10 | L'EAU : USAGES ET RESTRICTIONS
- 11 | UN ÉTÉ PLUS SEREIN
- 11 | LE CAMPING DU GRAND JARD POURRA RENAÎTRE DE SES CENDRES !

CULTURE 12

- 12 | C'EST L'ÉTÉ !
- 13 | À SAINTE-GEMMES, QUAND L'ÉTÉ EST LÀ, LES E.L.I. REVIENNENT !
- 13 | FAVORISER L'ACCÈS À LA BAIGNADE POUR UN ÉTÉ RAFFRAÏSSANT
- 13 | SOIRÉE CABARET AVEC LA POSTIÈRE

VIE DES ACTEURS 14

- 14 | DES NOUVELLES DU FRESNES : PLANTATION DE HAIES ET ESPACE TEST
- 14 | UNE PREMIÈRE POUR BADIOIRE !
- 14 | EN BREF : NOUVELLES ENTREPRISES
- 15 | CIRCULER AU QUOTIDIEN À VÉLO, EN SÉCURITÉ
- 15 | "VIVRE ENSEMBLE, CHACUN CHEZ SOI"
- 15 | ENQUÊTE : "QUEL AVENIR POUR SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE POUR LES PROCHAINES ANNÉES ?"

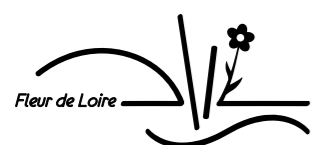
INTERCO 16

- 16 | L'INSERTION MÈNE AU MIEUX-ÊTRE ET À L'EMPLOI
- 16 | UN FORUM POUR L'HABITAT ET L'ÉNERGIE

TRIBUNE 17

AGENDA 18

CONTACT 20



Sainte-Gemmes-sur-Loire

Entre Loire et Maine

N°258

Juin 2023

Directeur de la publication Paul HEULIN
Conception / Réalisation Service communication
Rédaction et relecture Les commissions municipales, les bénévoles et les services
Crédit photo (sauf mentions) : Mairie, bénévoles, associations, Freepik, Pexels
Impression SAXOPRINT
Editions 2500 exemplaires

Prochaine publication : Octobre 2023

Magazine imprimé avec une réduction de CO² jusqu'à 70 % au regard des technologies d'impression.

EDITO



↳ Aller à la rencontre des habitants ! ↳

Le 27 mai 2020, la nouvelle équipe municipale s'installait aux manettes de la commune après avoir été élue par les Gemmois le 15 mars précédent.

Cela fait donc 3 années, quasiment jour pour jour, que notre équipe s'attelle à la mise en œuvre concrète du programme pour lequel elle a été élue !

Trois années, c'est très exactement la moitié d'un mandat communal ! C'est à la fois le moment de regarder ce qui a été réalisé et c'est aussi le moment de se projeter sur les 3 prochaines années à venir.

Trois années c'est aussi l'occasion d'aller à la rencontre des habitants afin d'échanger sur les différents projets réalisés ou en cours de réalisation et d'entendre les remarques et suggestions des citoyens.

C'est pourquoi l'équipe a fait le choix d'organiser à l'automne prochain trois rencontres afin de partager ce bilan d'étape :

- Le mardi 3 octobre à la salle de L'ART.IMAGE
- Le mardi 10 octobre à la salle du Hutreau
- Le mardi 17 octobre à la Maison des Associations

Nous serons heureux de vous accueillir à l'une ou l'autre de ces rencontres qui, chacune, traiteront à titre principal des différents sujets qui font la vie de notre commune. C'est ainsi que :

- La réunion à L'ART.IMAGE abordera des sujets concernant les solidarités, l'enfance la jeunesse et la vie scolaire, la culture et la vie associative.
- La réunion au Hutreau sera centrée principalement sur l'urbanisme, la voirie, les mobilités et l'environnement durable.
- La réunion à la Maison des Associations enfin, traitera de la sécurité des biens et des personnes, de la vie économique et des finances de la commune.

Au cours de chacune de ces réunions, les orientations de la politique communale traverseront les différents domaines de compétences ainsi que les liens vis-à-vis de l'agglomération angevine.

Je vous encourage donc à nous rejoindre lors de ces rencontres qui permettront de partager ces différents sujets et les projets qui les concernent.

D'ici là, passez un bel été à Sainte-Gemmes ou ailleurs.

Paul HEULIN,
Maire

LE PARKING DE LA ROCHE MORNA INAUGURÉ

Le 23 mars, en présence du Président d'Angers Loire Métropole, Jean-Marc VERCHERE, et de Roselyne BIENVENU, Vice-Présidente, Paul HEULIN et les élus de la commune présents ont inauguré la première phase des travaux réalisés en 2022 dans le secteur de la Roche Morna pour un montant de 220 000€.

Les travaux répondent à un besoin de mieux organiser le stationnement dans ce secteur, tout en garantissant un meilleur respect des sites protégés tels que les prairies de bord de Loire et le jardin méditerranéen.



LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les travaux de rénovation énergétique ont démarré la semaine du 17 avril à l'école des Grands Jardins !

Construit dans les années 70, ce bâtiment est le plus énergivore de tous les équipements municipaux. Au-delà des économies d'énergies et du gain de confort en hiver, ce projet a aussi été réfléchi pour améliorer le confort en été pour que les bâtiments restent tempérés lors des pics de chaleur qui s'annoncent.



DES COMMÉMORATIONS DU 8 MAI AVEC UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'UNC.

"Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise." - extrait du message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

C'était la première cérémonie en qualité de président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants pour Guy REUCHERAND qui a succédé en janvier 2023 à Henri ANDRÉ, président de l'association depuis 17 ans.

Pour ses débuts dans ces nouvelles fonctions, ses petits-enfants (dont 3 militaires) avaient fait le déplacement. La surprise a été grande et l'émotion était au rendez-vous !



DES NOUVELLES DE...

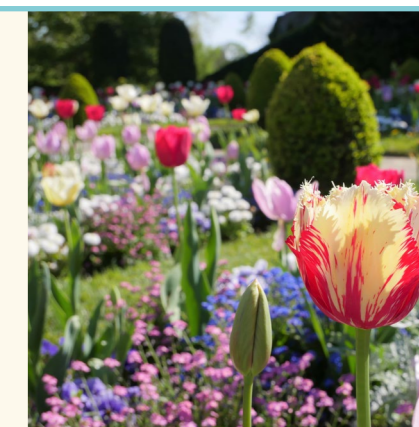
La boîte à livres commence à reprendre vie grâce aux bénévoles (petits et grands) de la Soupe au Caillou. Une ancienne cabine téléphonique est actuellement en pleine transformation !



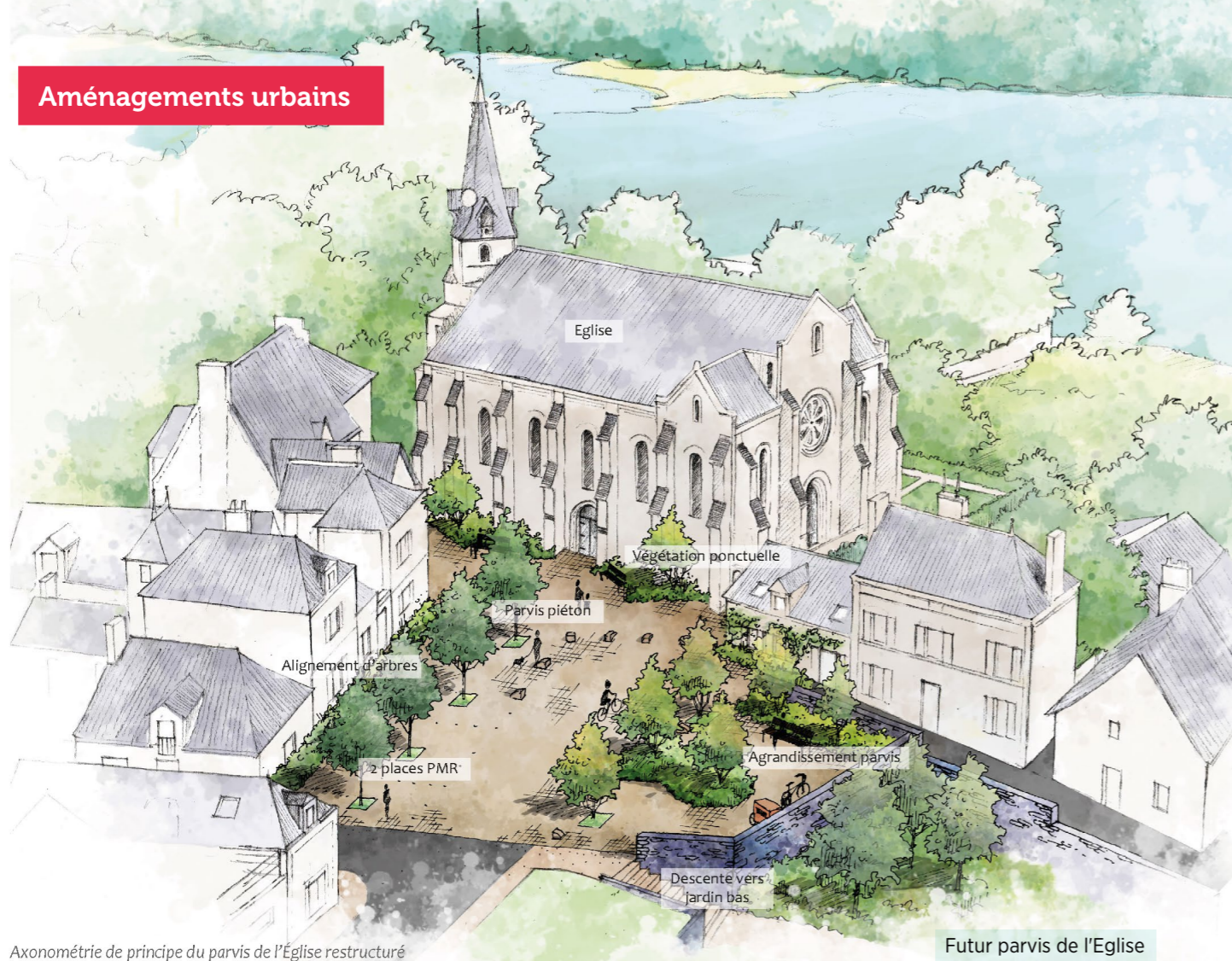
SUR NOS RÉSEAUX...

En plus de notre page Facebook, n'hésitez pas à venir nous suivre sur Instagram ! Les actualités de la commune y sont partagées mais également des photos de lieux à (re)découvrir.

@saintegemmessurloire



Aménagements urbains



Axonométrie de principe du parvis de l'Eglise restructuré

Futur parvis de l'Eglise

UN NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE ET DES ARALIAS

Afin de répondre au potentiel fort et attractif de cet espace charnière entre le bourg et la Loire, des études ont été menées depuis la fin de l'été 2022 pour relancer ce projet de réaménagement de cet espace communal.

Après définition des besoins par les riverains et un groupe projet, trois objectifs étaient fixés : améliorer l'usage piéton du parvis de l'église, augmenter et organiser le stationnement des vélos/autos, et créer des espaces végétalisés orientés en direction de la Loire.

Sur les 4 esquisses proposées par Angers Loire Métropole avec les cabinets d'études Arts des villes et des Champs et Pragma Ingénierie, deux scénarios ont retenu l'attention des élus municipaux.

Après réflexion, une cinquième esquisse a découlé de la mixité d'idées de ces 2 projets, immédiatement plébiscitée par les élus et la majorité des riverains.

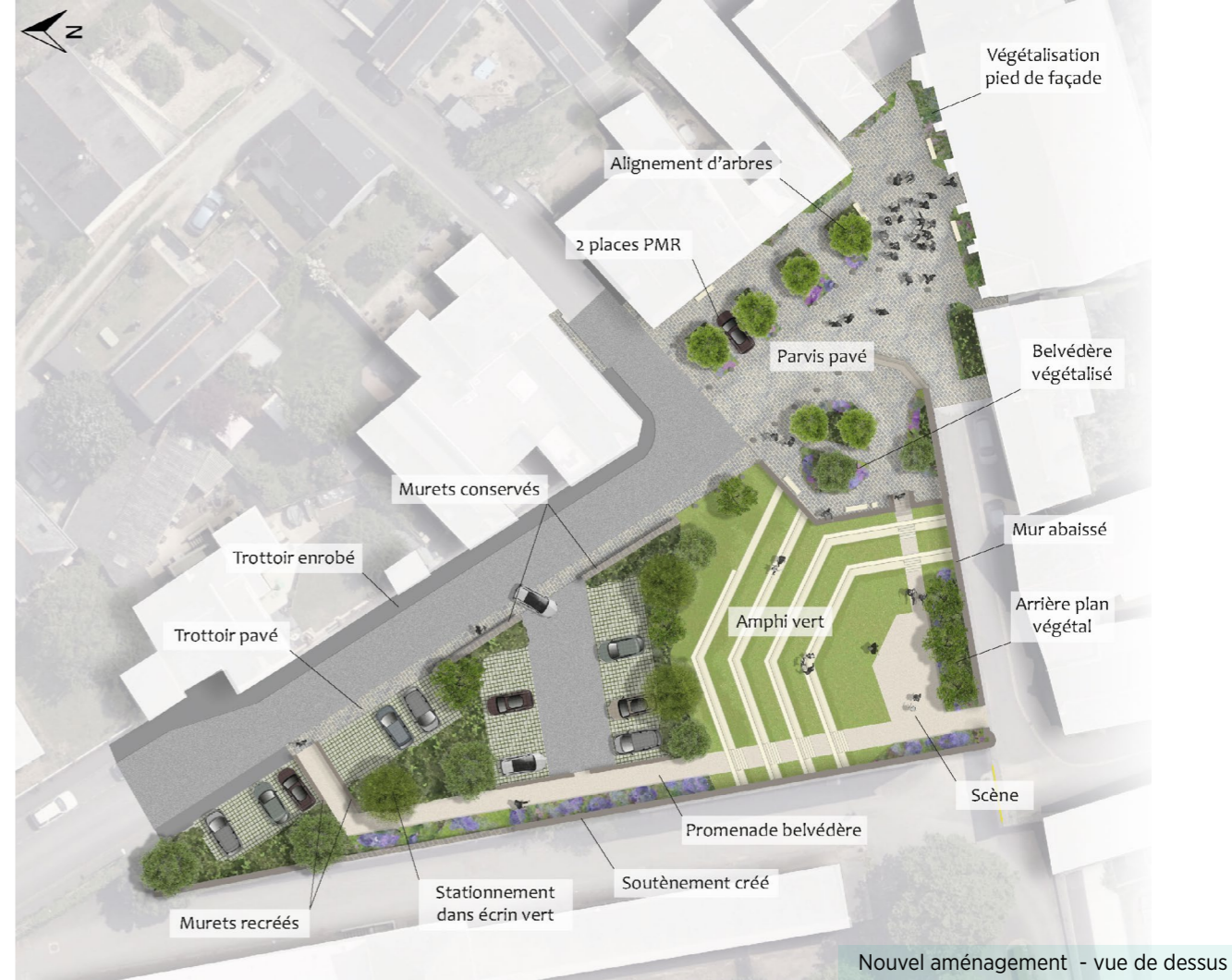


Le parc arboré avec son amphithéâtre de verdure créera un espace de pause pour les Gemmois, les cyclistes et les promeneurs du bord de Loire.

Des spectacles d'animations, projections films en plein air, pourront y être organisés lors des manifestations communales.

Près de 850 m2 d'espaces verts nouveaux seront ainsi créés, intégrant sur le haut du parc, une zone de stationnement arborée et confortée de 23 places dont 2 dédiées aux personnes à mobilité réduite proches de l'église.

Une promenade belvédère piétonne longera l'espace végétal en direction de la Loire avec une ouverture directe sur la rue des Aralias.



Nouvel aménagement - vue de dessus

Après démolition du « bâtiment des associations », le réaménagement de la place permettra de recréer un lien visuel vers la Loire valorisant ainsi les atouts du site.

Le parvis de l'église sera pavé et agrandi pour offrir un espace d'accueil piétons plus important lors des cérémonies et il sera agrémenté d'un alignement d'arbres et de bancs.

LES ÉCHÉANCES

Concernant le planning des travaux, la phase de préparation de chantier commencera fin 2023 avec une déconstruction du bâtiment programmée au 1^{er} trimestre 2024.

Viendront ensuite les travaux de réalisation des murs d'enceinte et de soutènements, puis les réseaux et la voirie de mars à octobre 2024.

Pour tenir compte de la saisonnalité, les travaux d'espaces verts avec les plantations d'arbres, la création des massifs arbustifs et vivaces, sont programmés au premier trimestre 2025.



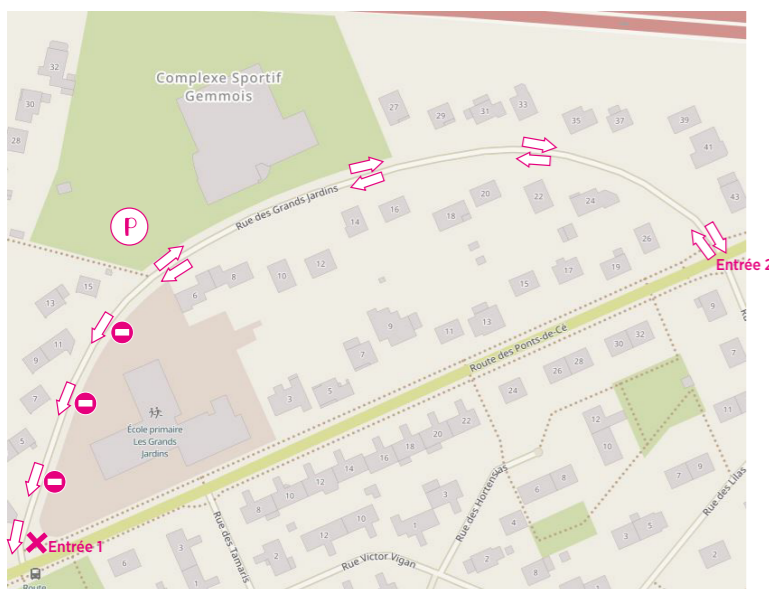
Nouvel aménagement - vue face à l'église

Axonométrie de principe de l'amphithéâtre

CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION RUE DES GRANDS JARDINS

Le temps des travaux de rénovation énergétique à l'école publique des Grands Jardins, la rue du même nom voit son sens de circulation modifié.

Il ne sera pas possible d'y entrer par l'entrée n°1 mais uniquement d'en sortir. L'entrée dans la rue des Grands Jardins est ainsi possible uniquement par l'entrée n°2.



UNE CONCERTATION POUR LES AIRES DE JEUX DE LA COMMUNE !



Stéphanie COCHELIN, adjointe en charge de la petite enfance, jeunesse et sport, nous présente le projet et son avancement.

L'Assemblée Participative Citoyenne via la commission « Tisser des liens » réfléchit aux moyens de développer le « Vivre Ensemble ».

Le projet des espaces de jeux, partie intégrante de cet objectif, est conduit avec une approche participative. Un groupe de travail s'est constitué avec des parents d'élèves des écoles, des agents et des élus municipaux, des membres de l'APC, auxquels s'ajoutent la contribution des assistantes maternelles et la consultation du Conseil Municipal des Enfants.

L'idée est de remettre en état les espaces de jeux vieillissants et d'en créer de nouveaux.

« Dans un premier temps, ce groupe a fait l'état des lieux des nombreuses aires de jeux. Il a aussi découvert la réglementation en matière de jeux sur les espaces publics et la surveillance requise ».

Un questionnaire réalisé par l'APC a mis en avant que, au-delà des jeux pour enfants, il s'agit d'aménager des espaces publics, des lieux de rencontres de personnes de tous âges avec des activités diverses (pétanque, ping-pong, lecture, pique-nique...).

Ensuite, chacun est parti à la découverte de nouveaux aménagements avec pour mission de rapporter des photos et avis (équipements, mobilier, végétalisation, sol,...). La mise en commun des observations a permis de dégager des éléments permettant la rédaction d'un cahier des charges destiné à être remis à des entreprises spécialisées dans ce domaine. En parallèle, les espaces verts de notre commune apparaissent comme un point fort à valoriser.

Un professionnel gemmois, membre de la commission 4^{ème} fleur, a accepté de présenter le concept de « cours oasis », afin de créer de nouveaux lieux de rencontres, de loisirs et de jeux intégrés dans les sites naturels.

Ces aménagements seront réalisés grâce à un budget spécialement dédié ainsi qu'à une subvention obtenue du Département.

Ce projet sera échelonné sur plusieurs années. Affaire à suivre donc !

MUTUELLE COMMUNALE

Les permanences

NUOMA : permanences assurées les mardis de 14h à 17h à la mairie (Espace Jeunesse).

Rendez-vous à prendre auprès de Madame DISSARD au 07 56 27 87 15

MUTUALIA : permanences assurées les jeudis de 9h à 12h à la mairie (Espace Jeunesse).

Rendez-vous à prendre auprès de Madame RAVARY au 06 02 00 79 02

BILAN D'ÉTAPE

Rencontre avec les élus

À l'automne prochain, trois rencontres sont organisées avec les habitants afin de partager un bilan d'étape :

- Le **mardi 3 octobre** à la salle de L'ART.IMAGE
- Le **mardi 10 octobre** à la salle du Hutreau
- Le **mardi 17 octobre** à la Maison des Associations



Jacky (premier plan) et Pascal, configurent la salle selon les demandes. Ici, la cloison de séparation de la grande salle de L'ART.IMAGE mise en place pour le week-end est enlevée.

A la découverte des services municipaux - Partie 5

LE PÔLE MANIFESTATION

Arrivés depuis quelques mois à Sainte-Gemmes-sur-Loire, Pascal LAISNE et Jacky PICHARD prennent leurs marques.

Ce nouveau duo compose le Pôle Manifestation de la commune.

Ensemble, ils ont en charge l'installation des salles pour des manifestations municipales ou d'associations communales, à l'instar du Salon de peinture ou de spectacles. Par exemple, ils aident à la mise en place des gradins, qui demande beaucoup de manipulation, ou encore la préparation de la sonorisation et des lumières. Ils mettent à disposition la salle et les équipements demandés lors de la réservation pour des événements privés comme des mariages.

Pascal et Jacky se chargent de la surveillance des différents sites et du ménage des locaux. Un état des lieux est fait avec le loueur avant et après chaque location, pour s'assurer de la bonne utilisation de la salle dans le respect du règlement intérieur.

Faire partie du Pôle Manifestation exige d'être sur le terrain, et d'avoir une aisance relationnelle afin d'échanger facilement avec les personnes utilisatrices de la salle et de répondre aux sollicitations téléphoniques. Patience et disponibilité sont de mise ! Le week-end, les agents sont d'astreinte à tour de rôle en cas de problèmes rencontrés avec le bâtiment.

L'un et l'autre sont également mobilisés pour la préparation de manifestations extérieures, comme la fête au village du 3 juin ou les animations estivales, afin d'assurer un soutien logistique important.

Réservation de salle et de matériel : comment ça marche ?

• **Si vous êtes une association gemmoise et que vous souhaitez réserver une salle qui ne nécessite pas de contrat (type salle de réunion)** | Demande à envoyer au Pôle Manifestation à : pole.manifestation@sainte-gemmes-sur-loire.fr.

• **Si vous êtes une association, un particulier ou une entreprise (Gemmois ou non)** et que vous souhaitez réserver une salle sous contrat (même s'il s'agit de la gratuité annuelle pour les associations) | Demande à envoyer directement à l'accueil à : reservation@sainte-gemmes-sur-loire.fr ou par téléphone au 02 41 66 75 52.

Des pré-réservations peuvent se faire directement depuis le site internet : reservation-salle.3douest.com/saintegemmessurloire/

• **Pour les associations ou collectifs**, vous pouvez également réserver du matériel. Demande à envoyer aux Services Techniques à : materiel@sainte-gemmes-sur-loire.fr ou par téléphone au 02 41 66 75 52.

LE DOSSIER



RENOUVELLEMENT DU LABEL 4^{ÈME} FLEUR

Une réflexion menée par une commission très motivée

La commission « 4^{ème} fleur » est au travail ! Composée de membres de l'Assemblée Participative Citoyenne, d'associations, de spécialistes des paysages et de l'environnement, du Responsable des Espaces verts et d'élus, son objectif est de donner à ce label une réelle dimension écologique, festive et participative.

La commission a choisi 3 actions phares :

1 Un chantier de végétalisation et de redynamisation de la place de la Mairie

2 La participation du service des Espaces Verts à la "Fête au village" pour une balade commentée dans le bourg de la commune

3 Une plantation massive d'arbres sur un site communal, encore à choisir, afin de créer une zone urbaine boisée, îlot de fraîcheur en ville.

Rencontre avec 2 membres de la commission



Nicolas, formateur au Lycée Agricole du Fresne, a travaillé pendant 26 ans aux Espaces verts d'une commune de l'agglomération angevine où il a participé à la mise en place du Label dès 2007.

Comment en êtes vous venu à participer à cette Commission ?

La Directrice du CFPPA, sollicitée par la mairie, m'a proposé d'en faire partie. Et j'ai accepté avec grand plaisir, convaincu que le Lycée doit être partie prenante de la vie de la commune.

Et votre expertise est un plus pour l'équipe. En quoi ce projet vous intéresse-t-il ?

Tout d'abord, c'est clair, le nom du label « 4^{ème} fleur » est trompeur. Mieux vaut expliquer de quoi il s'agit. Ce qui me semble essentiel dans ce label, c'est la qualité de vie et le bien-être des habitants, en soutenant le développement durable. On est loin de la seule végétalisation et des « maisons fleuries ».

Vous pouvez nous expliquer ?

Le Jury vérifie l'authenticité et l'éthique du projet. Il s'intéresse à la qualité du tissu associatif, à la participation des citoyens aux projets en cours, à l'animation et à la mise en place d'aires de jeux. L'état du mobilier urbain et de la voirie, la présence de panneaux photovoltaïques ou de jardins partagés, par exemple ; éviter les plantes en pots, la publicité doivent être vérifiés.

La gestion des espaces verts doit être différenciée, pour palier les problèmes économiques des collectivités. La gestion des cimetières, des pieds de murs, des espaces publics, doivent permettre un retour de la faune et de la flore sauvages. C'est pourquoi l'éco-pâturage est important. On lâche l'idée de mauvaises herbes (adventices) que l'on remplace par le choix réfléchi des herbes folles que l'on laisse revenir. Certaines plantes couvre-sol sont de vraies alternatives au phytosanitaire, puisqu'elles captent le CO2 et fixent l'azote de l'air. Elles évitent ainsi les engrais et favorisent la biodiversité. Si tout cela est expliqué, les habitants seront alors vraiment partie prenante du projet et il fera bon vivre dans une ville où la nature sera respectée.



Anne-Sophie, habitante de la commune est également membre de l'Assemblée Participative Citoyenne.

Elle est arrivée à Sainte Gemmes depuis quelques mois, et a souhaité très rapidement s'investir dans la vie associative, pour mieux connaître la commune et ses habitants.

Quel était votre objectif en vous portant candidate à la fois pour être membre de l'APC et de la commission 4^{ème} fleur ?

Avec le dérèglement climatique et les conséquences qui s'annoncent, je veux m'engager pour protéger la biodiversité, être vigilante pour mettre en avant les espaces sensibles. Nous avons la chance de vivre dans un site magnifique en bord de Loire, qu'il faut protéger.

Sur quels axes de la 4^{ème} fleur êtes vous particulièrement motivée pour travailler ?

Je suis très consciente des enjeux à venir pour préserver notre planète, et je voudrais que cette 4^{ème} fleur soit plus « moderne ». Il ne s'agit pas juste d'embellir la ville. Il faut que chacun participe au ré-ensauvagement de la nature, et je crois beaucoup à la pédagogie par l'exemple. Le concours des balcons et jardins fleuris a déjà changé, et c'est bien. Il inclut désormais les gestes favorisant les écosystèmes, le zéro pesticide.

Mais il faut aller encore plus loin.

Par exemple ?

Mes engagements sur la commune de l'agglo dans laquelle j'habitais avant m'ont amenée à militer pour la végétalisation des cours de récréation dans les écoles. Les enfants ne doivent plus subir, en cas de forte chaleur, des sols bitumés surchauffés. Ils aspirent à reprendre une vraie relation avec la nature, même à l'école.

Et puis la 4^{ème} fleur m'intéresse aussi du point de vue des échanges entre Gemmois. C'est pourquoi j'ai répondu présente pour faire partie des bénévoles, et pour participer au lien intergénérationnel. C'est tout ça qui rendra notre ville attractive. Il faut créer des lieux facilitant la rencontre.

Vous savez ce que j'aime à dire ? A Sainte-Gemmes-sur-Loire, j'ai l'impression d'habiter en vacances...

EN CONCLUSION...

Tout cela résonne bien avec ce que l'équipe des Espaces Verts (en accord avec les élus de la majorité municipale), met en place pour être sobre dans les aménagements, tout en ayant l'ambition d'apporter de vraies nouveautés dans ses pratiques. On peut citer, entre autres projets en cours :

- la replantation en pleine terre des arbres en pot : les Twisty Baby, auparavant devant la mairie, et les Magnolias sur le quai de la Loire. Ces derniers seront remplacés par des plantes grimpantes et résistantes à la chaleur, le long du mur du Cesame
- le maintien des ruches dans le quartier des Hauts de Port Thibault, entretenues par Hélène Ouvrard, élue de la Minorité
- la distribution des nichoirs à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires dans certains quartiers
- le programme d'entretien des arbres en ville avec un plan pluriannuel d'élagage

L'EAU : USAGES ET RESTRICTIONS

En période de sécheresse, le Préfet met en place des mesures de restrictions des usages de l'eau sur tout ou partie de son département.

Deux objectifs : préserver l'état des milieux naturels & conserver les usages prioritaires : eau potable et défense incendie.

Il existe 4 niveaux de restrictions (vigilance, alerte, alerte renforcée et crise).

Restrictions en vigueur au 1^{er} mai 2023 pour les particuliers :



- Eaux superficielles (rivières) : Niveau 1 (vigilance)
- Eaux souterraines (puits & nappes) : Niveau 1 (vigilance)
- Eau potable (robinet) : Niveau 1 (vigilance)



USAGES NON PROFESSIONNELS		Niveau 1 Vigilance	Niveau 2 Alerte	Niveau 3 Alerte renforcée	Niveau 4 Crise
		Mesures			
USAGES DES PARTICULIERS	Arrosage des potagers	Auto Limitation	Auto Limitation	Interdiction 8h - 20h	Interdiction 8h - 20h
	Arrosage des espaces verts, pelouses et jardins non potagers		Interdiction 8h - 20h	Interdiction complète	Interdiction complète
	Remplissage piscine privée		Interdiction complète*	Interdiction complète*	
	Nettoyage des véhicules, bateaux, façades, murs, toits, terrasses...		Interdiction complète	Interdiction complète	
	Autres usages des particuliers non cités ci-avant		Interdiction complète	Interdiction complète	

*sauf 1^{ère} mise en eau due à la construction

Pour les usages professionnels des eaux souterraines, l'Est de la commune (*) est déjà sous restrictions de niveau 2. Suivant le niveau de restriction, peuvent être interdits : en premier lieu l'arrosage des grandes cultures et des prairies en journée (Niveau 2), en dernier lieu l'arrosage avec des techniques économes et l'arrosage des cultures dites sensibles telles que les semis ou les jeunes plants (Niveau 4).

(*) L'Est de la commune = Hutreau, Croix Villiers, Bel Œil, Jolivetterie, Moulin Carré, Raphaël Fumet, Loupinot / Bellevue, Grands Jardins, Fragonelle / Boulays / Artisanat

“ L'OMS considère qu'une utilisation de 50 à 100L par personne/jour est suffisante ! (143L en France actuellement) ”

À noter :

- Le niveau de restriction est acté par le préfet
- Pour l'eau du robinet, la commune est sur un seul zonage, déterminé par le débit de la Loire et commun à tout le centre, l'ouest et le sud du département. Pour les prélèvements directs en rivière ou en nappe (puits), la commune se situe sur plusieurs zonages et les restrictions peuvent être différentes.
- Au niveau 1, des mesures de communication et de sensibilisation des usagers de l'eau sont prises afin de les inciter à réduire volontairement leur consommation et éviter une situation de crise.
- Le réseau d'irrigation gemmois prélève de l'eau directement en Loire (eaux superficielles). En-dessous d'un débit de 100 m³/s à Montjean sur Loire pendant plus de 3 jours consécutifs, le préfet peut interdire ces prélèvements (particuliers et professionnels).
- Les usages publics sont aussi concernés par ces restrictions. L'arrosage en pleine journée des pelouses et espaces verts est interdit au niveau 2.
- En 2022, le niveau 3 a été atteint début août, et le niveau 4, mi-août.

UN ÉTÉ PLUS SEREIN

Ne restez pas seul, ou plus seul, cet été !

Vous êtes isolé ou vous vous sentez seul ?
 Vos proches sont loin ?
 Vous êtes valide ou en situation de handicap ?

Vous avez besoin d'échanger et d'être écouté, de créer du lien social, de passer un moment convivial ?
 L'approche de l'été vous inquiète ?

Si vous êtes concerné, alors le Pacte Gemmois peut répondre à vos besoins, puisqu'il fonctionne tout au long de l'année !

Tout Gemmois, quel que soit son âge peut en bénéficier. C'est un service de proximité gratuit. Le CCAS reste à votre écoute au 02 41 66 75 52 (tapez 3).

"Opération Tranquilité Vacances"

Lors d'absence prolongée, vous pouvez demander à la police ou la gendarmerie de surveiller votre domicile. Rendez-vous en commissariat ou brigade au moins 2 jours avant votre départ. Des patrouilles seront alors organisées pour passer près de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies constatées. Service gratuit.



Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS
- BUVEZ DE L'EAU
- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr - #canicule



LE CAMPING DU GRAND JARD POURRA RENAÎTRE DE SES CENDRES !

Dans le cadre d'une mission confiée à « Anjou tourisme », la commune a étudié avec attention trois projets :

Nous avons d'abord pensé à la reprise du camping par un gestionnaire indépendant, sur la base du camping 2* que nous connaissions. Mais aucun gestionnaire ne se positionne plus à moins de 80 emplacements, et celui de Sainte-Gemmes-sur-Loire n'est agréé que pour 40 !

Nous avons reçu une candidature pour un projet présentant un campement respectueux de l'environnement et une mise en valeur du lieu, grâce à un hébergement insolite « nature camp ». Les installations sont démontées pour l'hiver et le gestionnaire assure le montage, l'entretien des lodges et des sanitaires, la communication et les réservations. Le format « lodges » de 2 à 6 personnes, permet d'accueillir sur site 80 personnes.

Le 2^{ème} candidat propose une formule mixant emplacements libres pour tentes et zone camping-cars, sur le modèle de l'ancien camping. Avec une différence majeure : un système de gestion automatique sans aucun personnel sur place.

A ce jour, aucune décision n'est encore prise, même si, lors de la présentation au Conseil Municipal du 11 mai, le 1^{er} projet a recueilli la faveur des élus.

Une présentation détaillée du projet final sera communiquée dans un prochain bulletin.

L'étude, les démarches administratives et la mise en place permettront, nous l'espérons, d'ouvrir le camping pour l'été 2024.

C'est l'été !

LES ANIMATIONS ESTIVALES SONT DE RETOUR !

Le livret des animations est distribué en même temps que ce magazine dans les boîtes aux lettres. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts : du sport, des ateliers ludiques et créatifs, des jeux, de la culture.

Pour les activités sur réservation, rendez-vous sur notre site internet pour accéder à la plateforme HELLOASSO ou par téléphone au 02 41 66 75 52.



A NE PAS MANQUER : SOIRÉE CINÉ ET CONCERT

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 7 juillet** à l'Espace Culturel L'ART.IMAGE pour une super soirée !
Gratuit et en libre accès.

- Vers 20h : venez pique-niquer !
- 1^{ère} partie à 21h : Concert Folk de Mathilda LIEN et Sébastien CHEVILLARD*
- 2^{ème} partie à 22h : Cinéma plein air (projection de courts métrages) avec la Boîte Carrée



**Mathilda LIEN, franco-américaine, écrit ses chansons et raconte avec poésie une musique folk, épurée et nostalgique. Pour l'occasion, elle est rejointe par le talentueux artiste angevin, Sébastien CHEVILLARD (Cherry Plum). Ensemble, ils tissent voix et guitares avec émotion et offrent une musique intime et chaleureuse, idéale pour un soir d'été.*



ESPACES LOISIRS
ITINÉRANTS

A SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE, QUAND L'ÉTÉ EST LÀ, LES E.L.I REVIENNENT !

Cette année, les Espaces de Loisirs Itinérants reprennent leur quartier d'été au Complexe Sportif Gemmois.

Des activités ludiques, sportives, culturelles, des veillées destinées aux jeunes Gemmois âgés de 8 à 17 ans, seront au programme du 24 juillet au 11 août.

Permettre aux jeunes de « s'occuper » pendant la période estivale, c'est bien. Mais toutes les animations vont plus loin. Elles favorisent les rencontres, les échanges, la découverte de lieux proches de Sainte-Gemmes.

Les jeunes sont acteurs du programme. Ils choisissent les activités et établissent le planning avec des animateurs diplômés, salariés de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Partenaire impliqué de longue date dans l'animation de la vie communale pour les jeunes, la FSCF participe aussi ponctuellement à des événements locaux comme « la Fête au Village » du 3 juin dernier. Petits et grands ont ainsi pu découvrir et s'essayer à des activités diverses, qui pourront être proposées pendant les 3 semaines.

Si votre enfant est intéressé, il est encore possible de l'inscrire :

Inscription en ligne : www.fscf49.org

- eli.sainte-gemmes-sur-loire@fscf49.org
- 06 49 86 95 26 (avant l'été)
- 06 17 74 10 26 (pendant l'été)



FAVORISER L'ACCÈS À LA BAIGNADE, POUR UN ÉTÉ RAFRAÎCHISSANT

Une nouvelle convention signée avec les Ponts-de-Cé permettra à tous les Gemmois âgés de 3 à 19 ans de bénéficier d'un tarif réduit de 50% pour l'achat d'un abonnement.

Pour cela, il suffira de présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité à l'entrée de la baignade. Le reste à charge sur chaque abonnement sera facturé à la Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Alors n'hésitez pas !

SOIRÉE CABARET AVEC LA POSTIÈRE

L'ensemble des compagnies en résidence à la Postière vous propose une soirée cabaret le samedi 25 novembre à L'ART.IMAGE.

La compagnie Omi Sissi présentera également un spectacle pour enfants en cours d'après-midi.

Rendez-vous dans le numéro de début d'année pour plus d'informations !



PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES PAR LE LYCÉE DU FRESNE



Les 32 jeunes élèves du Fresne, dont 5 filles cette année, en Seconde *Nature Jardins Forêts et Paysages option Travaux Paysagers*, se sont investis dans la plantation de haies sur de nombreuses séances de travaux pratiques, pour un total cumulé d'environ 2 kilomètres de haies.

Après la préparation des sols par l'exploitation du lycée, les élèves ont pu préparer les végétaux et le pralinage. Ils ont ensuite procédé à la plantation puis à l'installation d'un paillage organique.

Une quinzaine d'essences végétales est plantée, comme l'églantier, le genêt à balais, le sureau noir, le fusain d'Europe ou encore le charme commun.

En termes techniques, ces haies sont plurispécifiques et multistrates.

DES NOUVELLES DE L'ESPACE-TEST DU LYCÉE DU FRESNE



Depuis peu, Lucas a rejoint Audrey sur l'espace-test du lycée du Fresne.

Késaco ? Le lycée met un terrain à disposition pour que des futurs maraîchers se testent dans le métier.

Accompagnés par la CIAP (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne), ils font pousser des légumes bio, dont vous pouvez profiter.

Chaque semaine, il est possible de commander un panier de légumes (variétés et quantités de légumes au choix), et de venir les chercher à la jardinerie du lycée le mercredi.

Ces derniers mois, Audrey a bichonné les plans de légumes de printemps et d'été. *"A l'heure où nous écrivons, ils viennent d'être mis en terre, et les courgettes vont bientôt pointer le bout de leur nez. A l'heure où vous nous lisez, vous pourrez en profiter !"*

Commander des légumes à l'espace test, c'est soutenir le travail de jeunes maraîchers et soutenir des installations paysannes.

Contactez : legumbiodufresne@gmail.com pour vous inscrire à la newsletter et être informé des légumes disponibles.

UNE PREMIÈRE POUR LE BADILOIRE !



Pour la quinzième édition du Badiloire (tournoi de Badminton organisé par le Badminton Club Gemmois), ce sont non pas deux, mais trois jours de compétition qui se sont tenus à la salle des Boulays.

Au total, 270 joueurs sont venus se rencontrer et s'affronter dans une ambiance sportive et conviviale du 29 avril au 1^{er} mai.

CIRCULER AU QUOTIDIEN À VÉLO EN SÉCURITÉ !

C'est l'objectif recherché par Gemmes le Vélo (antenne de Place au Vélo) et la Mairie grâce aux séances de remise en selle et de circulation en ville, qui sont proposées aux Gemmois les 15 mai et juin 2023.

La première séance s'adressait aux personnes qui ont perdu l'habitude de faire du vélo, suite à un problème de santé, une chute, un déménagement... pour reprendre confiance, dans un espace sécurisé.

La seconde ciblera les cyclistes qui ont besoin d'être confortés dans leur comportement pour circuler en ville (ronds-points, voies partagées avec les bus ou le tram, sas vélos,...). Ces pratiques en petits groupes sont encadrées par une accompagnatrice spécialisée en mobilité douce et des bénévoles gemmois.

Gemmes le Vélo et la Mairie sont prêts à renouveler ces séances si de nouveaux besoins sont exprimés.

L'association organise aussi une balade à vélo aux alentours de Ste Gemmes le dimanche 2 juillet au matin suivie d'un pique-nique convivial pour ceux qui le souhaitent.

Rendez-vous donné à 10h devant la Maison des Associations.



"L'Avernette"

« VIVRE ENSEMBLE, CHACUN CHEZ SOI »

L'habitat participatif, ça vous parle ?

C'est un lieu de vie comprenant des espaces privés et des espaces communs, imaginé et animé par les habitants eux-mêmes.

Un Habitat Participatif à Sainte-Gemmes-sur-Loire ?

Dans le nouvel éco-quartier de la Jolivetterie, un projet est en train de sortir de terre. Le groupe « l'Avernette », ("aventure" en patois angevin), y travaille depuis 2020.

A terme, il sera composé de 10 foyers. Souhaitant privilégier la mixité des générations, l'Avernette cherche à accueillir 4 jeunes familles pour construire ensemble ce nouveau mode d'habitat.

Les personnes qui voudraient se joindre à eux devront s'associer à leur raison d'être : *« Créer un lieu de vie intergénérationnel, d'entraide et de partage de biens matériels et immatériels, dans une démarche respectueuse de l'environnement et gardant un équilibre entre la sphère privée et collective ».*

Pour tout renseignement : Marie-Jo : 06 69 02 69 98
Isabelle : 09 84 08 82 49 || avernette@zaclys.net

EN BREF

Nouvelle entreprise : JIOMAIA

Lucie OLIVIER Consultante en fertilité et soutien en parcours PMA sur la commune et environs, accompagne des couples en désir d'enfant à optimiser leurs chances de grossesse avant ou pendant un parcours de Procréation Médicalement Assistée. En visio ou en présentiel. Un suivi spécifique est prévu pour les femmes souffrant d'endométriose.

Contact : 06 80 24 48 74
www.jiomaia.fr

Nouvelle entreprise : INSPIRATIONS MAISON

Installée sur la commune, Manon LACLAU propose ses services en : Coaching Déco, Plan 3D, Home Staging ou Projet Clés en Main. Sainte-Gemmes-sur-Loire, Angers et alentours.

Contact : 06 60 31 90 49
manon@inspirationsmaison.fr
www.inspirationsmaison.fr
Instagram : [inspirations_maison](https://www.instagram.com/inspirations_maison)

Enquête

"QUEL AVENIR POUR SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE POUR LES PROCHAINES ANNÉES ?"

C'est la thématique confiée par le Bureau Municipal à la réflexion d'un groupe de l'Assemblée Participative Citoyenne.

C'est donc dans cet objectif que le collectif a choisi de lancer une consultation auprès des Gemmois pour recueillir leur avis sur les futures orientations de la commune : cadre de vie, nature, seniors, logements, adaptation au vieillissement, services de proximité.

Une restitution sera faite aux habitants au second semestre 2023.

Etude ouverte jusqu'au 31 juillet sur Internet.



Pour les habitants ne disposant pas d'une connexion Internet ou ne se sentant pas à l'aise avec l'outil informatique, une personne est à leur disposition sur demande pour les aider à remplir le questionnaire.



L'INSERTION MÈNE AU MIEUX-ÊTRE ET À L'EMPLOI

Les chantiers d'utilité sociale lancés par la commune et l'action de plusieurs établissements médicosociaux permettent d'accompagner des hommes et des femmes avec des difficultés psychiques ou sociales.

L'insertion par le travail de personnes en situation handicap psychique ou social est une des priorités de la municipalité « *Nous incluons des clauses d'insertion dans nos marchés publics, rappelle Christine COURRILLAUD, adjointe à l'action sociale. Des heures de travail doivent leur être réservées pour du ménage, des petits travaux, du nettoyage dans les espaces verts...* ».

Le déménagement des classes a été confié à l'association Tremplin Travail, déjà intervenue pour des remplacements d'agents à l'école et des travaux de consolidation sur les quais de Loire. La clause joue également dans des appels d'offres d'Angers Loire Métropole. Ils concernent toutes les communes de l'agglomération dont Sainte-Gemmes-sur-Loire. En 2022, la clause a permis la réalisation de plus de 400 000 heures de travail par plus d'un millier de personnes éloignées de l'emploi. « *Nous faisons aussi appel à*

l'ESAT Bord de Loire pour certaines interventions sur l'entretien des espaces verts ou la récupération des déchets médicaux à la Résidence les 3 Moulins ».

L'ESAT Bord de Loire (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), dirigé par Sophie MANCEAU, est financé par l'Etat. Il intervient en sous-traitance horticole et industrielle, sur les espaces verts et gère la crêperie Les Petites Ecuries. La commune compte également une entreprise adaptée d'utilité sociale, ASAR (Aide et soutien à l'accompagnement pour la réinsertion), créée il y a 20 ans par Eric FROGER. Ses salariés sont insérés dans un milieu ordinaire de travail. Il s'agit de les stabiliser, puis de leur trouver un emploi en externe à des postes répondant à leurs capacités. ASAR s'est spécialisée dans la sous-traitance industrielle, la logistique et la e-logistique.

Toutes ces initiatives participent à l'inclusion des personnes en situation de handicap ou d'exclusion dans la vie sociale et professionnelle locale.

Photo : au premier plan, Romain, ouvrier en ESAT, accompagné par Fabien, moniteur d'atelier, dans des travaux de débroussaillage sur les Hauts de Port Thibault

UN FORUM POUR L'HABITAT ET L'ÉNERGIE

Première édition du forum Energie Habitat organisé par la plateforme de l'Habitat Mieux chez moi d'Angers Loire Métropole, aux salons Curnonsky, 6 place Maurice Sailland à Angers, le samedi 17 juin de 10h à 18h.

Conférences et rencontres de professionnels traitant de la rénovation énergétique de l'habitat.

"Les conseillers France Rénov' de Mieux chez moi répondront à toutes vos questions liées à la sobriété énergétique, à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Profitez de leurs conseils neutres et gratuits pour mieux définir votre projet de travaux à venir et découvrir les aides financières mobilisables."

Programme des conférences :

- 11h00 : "Isoler son logement"
- 14h30 : "Les solutions de chauffage"
- 15h30 : "Les aides financières"
- 16h30 : "Les solutions solaires"

Événement gratuit et ouvert à tous



ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ET L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE de votre habitat

LISTE MAJORITAIRE OSONS

AGIR POUR AMÉLIORER LA VIE DE TOUS LES GEMMOIS

Régulièrement, la majorité municipale fait l'objet de critiques de la minorité sur ses choix budgétaires. C'est de bonne guerre, peut-on dire, car cela participe au débat démocratique local.

Nos orientations se différencient clairement de celles annoncées par notre opposition sur 2 points majeurs :

Le premier concerne nos choix pour accompagner la transition écologique.

Au niveau national, le débat s'amplifie entre ceux qui estiment que l'action ne va pas assez vite, que l'urgence commande d'agir fortement, alors que d'autres pensent que certaines directives vont trop loin, sont prises trop rapidement, au risque de mettre en difficulté des pans entiers de notre économie.

Pour notre majorité municipale, il est clair que notre action doit être volontariste, et doit permettre de contribuer localement

à cet effort national, essentiel pour les générations futures.

En ce sens, nous continuons à penser qu'emprunter est une nécessité, pour faire face à cet enjeu, et que c'est un outil de gestion indispensable de notre budget communal, sur des projets tels que la rénovation énergétique des bâtiments.

La seconde réside dans la recherche de la plus grande participation citoyenne dans l'élaboration des projets.

Antérieurement, certains projets étaient lancés sans véritable association des habitants. Nous avons donc décidé de renforcer ce partenariat dans tous les projets que nous portons. C'est ainsi que le renouvellement du label 4ème fleur, obtenu en 2017, fait l'objet d'un processus de concertation permanent, animé par l'adjointe à l'environnement durable, C LELAN. Ce travail prend plus de temps, mais il est très riche, et les choix qui en découleront auront plus de chance d'être en adéquation avec les

critères d'évaluation du jury. Développer la participation a aussi un coût qu'il nous faut intégrer dans le budget communal.

Investir pour la transition écologique, développer la participation citoyenne, se donner les moyens de préparer l'avenir, sont nos motivations essentielles. Elles doivent trouver une traduction budgétaire en adéquation avec ces ambitions.

Notre majorité continuera les efforts dans ce sens pendant toute la durée du mandat, en restant vigilante aux équilibres budgétaires à tenir.

La majorité municipale

LISTE MINORITAIRE TOUS ACTEURS

« DÉMARCHES PARTICIPATIVES », ON CROYAIT POUVOIR ESPÉRER MIEUX.

« Créer un budget participatif », « Installer des panneaux d'affichage libre », « redonner une place aux associations dans le bulletin » sont des engagements que les élus de la majorité avaient pris lors de la campagne électorale il y a déjà trois ans. Qu'en est-il aujourd'hui de la planification de ces bonnes résolutions ?

La majorité a tant bien que mal réussi à constituer son APC (Assemblée Participative Citoyenne) ; cette initiative, prioritaire pour le groupe de la majorité, n'a pas semblé remporter l'adhésion escomptée. Pourtant, les Gemmois savent – depuis toujours pourrait-on dire – s'investir, se fédérer ; en témoigne le grand nombre d'associations que compte notre commune. Pour organiser la « fête du village » du 3 juin notamment,

on sollicite leur savoir-faire. Ne serait-il pas temps de faire preuve de plus de considération à l'égard des bénévoles, des responsables élus de ces associations, en valorisant leurs activités au sein des outils de communication communaux, tel qu'il l'avait été annoncé ? C'était un engagement, non ?

Par ailleurs, pour tous ceux qui croyaient pouvoir s'exprimer au travers de budgets participatifs afin de défendre, soit des réalisations proches de leur quotidien, soit des valeurs qui leur sont chères, rien de concret n'apparaît à l'horizon ! En effet, le budget communal 2023 a été voté le 30 mars et il n'y figure aucune enveloppe budgétaire visant à mettre en place un budget participatif cette année encore. Il aurait été judicieux de lancer l'organisation en début de mandat pour que l'engagement puisse être tenu.

Force est de constater que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent.

Restons toutefois optimistes : comme nous l'avons déjà évoqué dans un précédent article, les élus de la majorité ont fini par nous entendre et reconnaître leur déraison en révisant à la baisse les tarifs de location des salles qu'ils avaient eux-mêmes augmentés de façon abusive et injuste pour les Gemmois. Cette nécessaire piqûre de rappel sera donc peut-être suffisante pour déclencher enfin une approche plus pragmatique du « participatif » et du « bien vivre ensemble ». C'est ce qu'espère le groupe « Tous Acteurs ».

Nous vous souhaitons un bel été.

Le groupe de la minorité
– tousacteurs.sgs@gmail.com

AGENDA

Juin, juillet, août, septembre, octobre 2023

- VIE MUNICIPALE
- CULTURE
- NATURE // ENVIRONNEMENT DURABLE
- SPORT // LOISIRS
- JEUNE PUBLIC
- VIE DES ACTEURS GEMMOIS
- ACTIVITÉS CCAS

Juin

Nouveauté au RedBowl

Depuis mai, un mur interactif a été installé au bowling RedBowl !

Où ? : ZAC de Vernusson, rue Clément Ader

Bébé bouquine

Animation pour les bébés jusqu'à 3 ans accompagnés des parents ou des assistantes maternelles

Vendredi 16 juin | 10h

Où ? : Bibliothèque, rue de la fragonelle

Rencontre Jeux

Proposé par la Mairie - gratuit

Vendredi 16 juin | 17h - 21h

Où ? : Maison des Associations

45 ans du club de Hand !

"Bénévoles, anciens licenciés ou supporters, venez participer à ce moment convivial, familial et joyeux"

Samedi 17 juin | 10h30 - Assemblée générale le matin, repas le midi puis activités toute l'après-midi

Où ? : Complexe Sportif Gemmois

Détails de l'événement sur la page Facebook du club.

Des activités ouvertes à tous

L'association Gymnastique et Loisirs Gemmois invite petits et grands à venir découvrir ses activités sportives variées : gym tonique ou zen, Pilates, yoga, Tai Chi, marches, danse en ligne, activités spéciales hommes, cours seniors, activités pour les 3 - 13 ans...

Du lundi 19 au vendredi 30 juin, suivant le planning en ligne

Où ? : Complexe Sportif Gemmois

gymnastique-loisirs-gemmois.assoconnect.com

Conseil Municipal

Séance ouverte au public

Jeudi 22 juin | 19h30

Où ? : Salle du Conseil en Mairie

Rencontres de Pétanque

Ouvertes à toutes les personnes de plus de 55 ans.

Ces rencontres sont programmées à ce jour les après-midi des 12, 19, 26 juillet et 16 et 30 août 2023

(inscriptions sur place à partir de 13h30 au Pré Seigneur)

Juillet

Balade à vélo

Par Gemmes le Vélo

Dimanche 2 juillet | 10h devant la Maison des Associations

Pique Nique convivial

Soirée concert et ciné

Une belle soirée conviviale proposée par la Mairie ! Gratuit, ouvert à tous.

Vendredi 7 juillet

| 20h : venez avec votre pique nique !

| 21h : Concert pop-folk

| 22h : Cinéma plein-air

Où ? : L'ART.IMAGE

Contes au jardin

A l'occasion de l'animation nationale "Partir en livre" la bibliothèque propose : Contes au jardin à destination des enfants à partir de 3 ans.

Une tombola sera proposée en fin d'animation.

Mercredi 12 juillet | 10h30

Où ? : Parc de la Résidence les 3 Moulins, rue de la fragonelle

Ouvert à tous. Gratuit.

Concert des Anglais

Chœur et orchestre de cordes de Loughborough School

Vendredi 21 juillet | 20h30

Où ? : L'ART.IMAGE

Sortie collective CCAS

Organisée par le CCAS - pour familles ayant un QF de -1000€

Jeudi 27 juillet | Départ 8h30 Place de la Mairie

Programme : Bioparc Doué la Fontaine le matin, Musée du Champignon et Pierre & Lumière l'après-midi.

5€/adulte, gratuit enfant. Pique-Nique à prévoir.

Inscription auprès du CCAS.

PROGRAMME ESTIVAL

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES JEUNES ET DES FAMILLES

• **Retour du village gonflable et de Corentin BARON pour du football freestyle** : mercredi 19 juillet à partir de 14h dans les prés de l'Authion

• **NOUVEAU : Archery Tag (similaire paintball avec flèche à bout rond)** le mercredi 26 juillet à partir de 14h au City Park

• **Retour des jeux en bois** le dimanche 23 juillet et le mercredi 2 août, de 16h à 19h dans le Pré Seigneur

• **Retour des ânes** le samedi 12 août dans le Pré Seigneur (matin et après-midi)

• **NOUVEAU : Après-midi village olympique** le mercredi 16 août à partir de 14h sur la place de la Mairie



Septembre

Inscriptions toutes activités

Association Familles Rurales

Samedi 2 septembre | De 10h à 12h30

Où ? : Salle de solfège, école de musique à L'ART.IMAGE

Vide-grenier de l'APE sur les bords de Loire

Buvette, petite restauration.

C'est le moment de vider armoires, garages, et de partager une journée à flâner et chiner

Dimanche 10 septembre | De 9h à 17h

Où ? : Promenade de Belle Rive

Inscription : www.helloasso.com/associations/ape-ecole-des-grands-jardins/evènements/vidé-grenier-des-grands-jardins

Conseil Municipal

Séance ouverte au public

Jeudi 14 septembre 19h30

Où ? : Salle du Conseil en Mairie

"La vie treshorifique du grand Gargantua" d'après Rabelais

Par le Nouveau Théâtre Populaire

Vendredi 15 septembre | 19h - 20h

Où ? : Pré de l'Authion, levée de l'Authion

Inscription auprès du NTP

Journées du Patrimoine 2023

Programme à découvrir dans le livret d'éché distribué.

Samedi et dimanche 16 et 17 septembre

Vide-Bouquins de la bibliothèque

Vente de livres adultes et enfants : romans, policiers, albums, BD, documentaires, etc... à prix réduits.

Samedi 23 septembre | De 10h à 16h

Où ? : Bibliothèque rue de la Fragonelle

Soirée Astronomie

L'association Familles Rurales de Sainte-Gemmes-sur-Loire organise des conférences sur l'astronomie, animées par Fabrice FOURNELA

Samedi 23 septembre à 20h : observation du ciel nocturne

Où ? : L'ART.IMAGE / salle de réunion

Contact : afr49gl@hotmail.com

www.famillesrurales.org/ste-gemmes-sur-loire/

A venir...

3^{ème} édition des Automnales

Stands, animations, restauration sur place.

Samedi 7 octobre | toute la journée

Où ? : L'ART.IMAGE

Gratuit, ouvert au public.

La Semaine Bleue

Activités sur les communes des Ponts-de-Cé et Sainte-Gemmes-sur-Loire

Programme détaillé à venir.

Du 2 au 6 octobre | Repas des aînés le 14 octobre



Rendre mon jardin accueillant

Avec Mon jardinier conseil

Vendredi 16 juin | De 18h à 20h

Où ? : Jardins du Presbytère, place du Jeu de boules

Inscription auprès de Michaël JAUNET : 06 81 25 71 85

Ateliers Cartes à planter

Avec Séverine Coquelin de Ma Vilaine est Jolie

Mercredi 5 juillet | à 14h & 16h30

Où ? : Maison des Associations

Inscription mairie au 02 41 66 75 52

Rallye Nature

Animé par la LPO Anjou

Mercredi 12 juillet | 14h - 17h

Où ? : Départ Pré Seigneur, levée de l'Authion

Inscription mairie au 02 41 66 75 52

Déambulation Poésie et Danse

Par la Compagnie "À vue de nez"

Dimanche 27 août | 14h30 (50min)

Où ? : Départ Place de la Mairie

Inscription mairie au 02 41 66 75 52

L'art du Cyanotype

Avec Séverine Coquelin de Ma Vilaine est Jolie

Mercredi 30 août | A 14h & 16h30

Où ? : Maison des Associations

Inscription mairie au 02 41 66 75 52

Sos Hérissons "attention ça pique !"

Animé par la LPO Anjou

Vendredi 1 septembre | 18h30 - 21h

Où ? : L'ART.IMAGE

Inscription mairie au 02 41 66 75 52

Un jardin adapté au climat

Avec Mon jardinier conseil

Vendredi 15 septembre | De 18h à 20h

Où ? : Jardin Méditerranéen, route de Port-Thibault

Inscription auprès de Michaël JAUNET : 06 81 25 71 85

Repair'Café & Repair'Vélo

Ne jetez plus, réparez ! Pour le Repair'Vélo, venez avec votre vélo pour apprendre à le régler, le vérifier et l'entretenir avec des bénévoles de Gemmes le vélo.

Samedis 17 juin, 22 juillet, 16 septembre (date du mois d'août annulée) | De 9h30 à 12h30

Où ? : Maison des Associations

Ouvert à tous - Atelier de co-réparation gratuit



Besoin de renseignements complémentaires (horaires, lieux, déroulé) ?

Merci de vous rapprocher de l'organisateur de la manifestation.

CONTACTS

Administration



MAIRIE & AGENCE POSTALE

2 place de la Mairie

Tél : 02 41 66 75 52 | Fax : 02 41 66 74 00

Astreinte bâtiments communaux : 06 45 17 40 02

✉ mairie@sainte-gemmes-sur-loire.fr

🌐 www.sainte-gemmes-sur-loire.fr

Horaires d'ouverture (à partir du 3 avril 2023) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00. Sur rendez-vous l'après-midi.

Tous les samedis de 9h00 à 12h00

Horaires des levées :

15h30 en semaine et 11h00 le samedi

Social - Solidarités



CCAS

2 place de la Mairie

Tél : 02 41 66 75 52 | Fax : 02 41 66 74 00

✉ ccas@sainte-gemmes-sur-loire.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

et de 13h45 à 17h00

CLIC

2 place de la Mairie

Tél : 02 41 95 28 34

MISSION LOCALE ANGEVINE

2 place de la Mairie ✉ ldaguene@mmla49.fr

Permanence les mardis de 14h00 à 17h00

RÉSIDENCE LES 3 MOULINS

EHPA - EHPAD

11 rue de la Fragonelle

Tél : 02 41 44 12 45

✉ accueil@res3moulins.fr

Enfance - Jeunesse



ÉCOLE PUBLIQUE DES GRANDS JARDINS

Route des Ponts-de-Cé

Tél : 02 41 66 79 40

✉ ce.0490650r@ac-nantes.fr

ÉCOLE PRIVÉE DOMINIQUE SAVIO

29 place de la Mairie

Tél : 02 41 66 50 50

✉ stegemmessurloire.dsavio@ec49.fr

www.ecole-sainte-gemmes-sur-loire.fr/

ALAE - Accueil de Loisirs Associé à l'École

Rue des Grands Jardins

Tél : 06 04 10 64 92

✉ alaestegemmessurloire@fol49.org

CLUB JEUNES - Vacances scolaires et mercredis

Maison Garreau - 6 rue du Moulin du Pain

Tél : 06 04 10 64 92

✉ animationalaestg@fol49.org

GRAINES DE LOIRE - Crèche et halte-garderie

3 route d'Angers

Tél : 02 41 68 32 85

RELAIS PETITE ENFANCE

Tél : 02 41 79 72 75

Culture - loisirs



BIBLIOTHÈQUE

9 rue de la Fragonelle

Tél : 02 41 79 82 66

✉ bibliotheque-stegemmes@orange.fr

🌐 biblio-ste-gemmes-sur-loire.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 16h00 à 18h00 // Le mercredi de 15h00 à 18h00 // Le jeudi de

16h00 à 18h00 // Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

ESPACE CULTUREL L'ART·IMAGE

Chemin de Parthenay

Tél : 06 38 47 51 89

✉ pole.manifestation@sainte-gemmes-sur-loire.fr

🌐 culture.sainte-gemmes-sur-loire.fr

MAISON DES ASSOCIATIONS

Place du Calvaire

Tél : 06 38 47 51 89

✉ pole.manifestation@sainte-gemmes-sur-loire.fr

🌐 sainte-gemmes-sur-loire.fr



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Avenue du Commerce

Tous les vendredis de 15h à 19h

Nouveaux Gemmois ? Demandez votre "Kit Accueil !"

Vous êtes installés sur la commune depuis le 1^{er} janvier 2023 ? Demandez votre Kit Accueil !

Depuis l'espace "En 1 Clic" sur la page d'accueil du site internet, rubrique "Nouveaux Arrivants". Remplissez le formulaire en ligne. Le service Communication prend ensuite contact avec vous pour retirer le kit en mairie.



ETAT-CIVIL



MARIAGES

01/04 - Marine RIMBERT et Camille CROCHET

01/04 - Gilles MOREAU et Michèle VIGNERON

29/04 - Benjamin DENECHAUD et Solenne BRISON

06/05 - Greg LABION et Emilie BEAU



DÉCÈS

17/03 - André BOURSIER

23/04 - Jocelyne VANNIER

24/04 - Jean GAUTHRON